

Une initiative d'Experts-Comptables Retraités

UNE AIDE D'EXPERT À UN FUTUR EXPERT

Les lacunes dans la forme du mémoire d'expertise comptable ont trop souvent, selon les jurys de soutenance, un impact sur l'évaluation finale et peuvent parfois faire basculer leur décision, surtout depuis l'obligation d'atteindre au minimum la note de dix à l'épreuve de soutenance du mémoire.

LA SOLUTION COACHING MÉMOIRE PLUS DE DIPLÔMÉS !

Le coaching mémoire est l'accompagnement d'un mémorialiste par un expert-comptable sénior, tout au long de l'élaboration du mémoire. **Le tuteur est là pour aider à résoudre les problèmes de rédaction que rencontre un grand nombre de candidats** (présentation, orthographe, construction de phrases, mise en page...) **mais sans s'immiscer dans le contenu du mémoire qui reste la seule responsabilité du mémorialiste.**

Une convention écrite est établie entre le mémorialiste et le conseil régional de l'Ordre et prévoit une participation financière (cotisation réduite de 50 % pour les membres de l'ANECS).

UN SUIVI PERSONNALISÉ

Le tuteur s'engage à **rencontrer régulièrement** le mémorialiste au fur et à mesure de l'élaboration de son mémoire, pour l'aider à **progresser dans la rédaction** de celui-ci, à en améliorer la forme et le style ainsi qu'à maîtriser ses délais.

En contrepartie de cette relecture professionnelle par un sénior, le mémorialiste s'engage à rédiger son mémoire en respectant le planning préétabli, à honorer les rendez-vous fixés avec le tuteur et à fournir entre chaque rendez-vous un travail effectif et suivi.